ECOLE MATERNELLE HENRI BOSCO 13111 COUDOUX

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 25 MAI 2012

Personnes présentes:

La municipalité M . BARRET, Maire de Coudoux

M. MANIFACIER, Adjoint à l'enfance.

Les parents élus M. BERUTTO (FCPE)

Mme CHANDELIER (FCPE)

Mme DUPREZ (FCPE) Mme GUILMART (FCPE) Mme ROMISCH (FCPE) Mme TUMA (PEEP)

Les enseignantes Mme BALZANO (directrice)

Mme DANIEL
Mme DEBES
Melle GARCIA
Mme GARRET
Mme SACHET

Les ATSEMs Mme ALEXANDRE

Mme BORDEAU Mme CADET Mme CHAILLAN Melle FERAUD Mme PALAZZO

La DDEN Mme MARCHETTO

1. Rentrée 2012

Présentation de deux nouvelles enseignantes nommées à l'école maternelle à la rentrée prochaine : Mmes Calzia et Ahrweiller- - Dupuy.

La directrice fait le point sur les effectifs prévus : actuellement environ 150 élèves sont inscrits pour l'année prochaine (52 GS; 54 MS; 44 PS). Ce nombre est un peu bas mais plusieurs enfants enregistrés sur les listes d'état civil ne se sont pas encore présentés. M. Le Maire propose de faire vérifier, par ses services, si ces familles habitent toujours sur le village. On attend également quelques nouveaux emménagements d'ici septembre. Sous réserve de l'accord de Mme l'Inspectrice, la rentrée se fera sur la matinée du mardi 4 septembre de façon échelonnée pour les Petites Sections. Les familles pourront s'informer des modalités de rentrée en consultant l'affichage sur le panneau de l'école la semaine qui précède la rentrée.

La directrice annonce qu'à compter de début juin, la collation matinale sera supprimée comme demandé par sa hiérarchie dans le cadre de la lutte contre l'obésité. Les représentants de parents, mécontents de cette décision, qu'ils trouvent injustifiée, vont s'adresser à Mme l'Inspectrice pour connaître les raisons d'un tel changement et lui présenter leurs arguments pour le maintien de cette collation.

2. Les intervenants

L'intervention de Mme Kling-Slimi Laure, musicienne, est renouvelée par la municipalité pour l'année scolaire 2012-2013.

Par ailleurs Mme Balzano doit directement discuter avec Mme Poetto, bibliothécaire, de ses horaires d'intervention à l'école. En effet l'organisation actuelle ne permet pas de rentabiliser au mieux son temps de présence (limité à une matinée par semaine pour l'ensemble de l'école).

3. Les projets

Ils sont définis par le projet d'école 2011-2014. Ci-après une liste, non exhaustive, des actions qui seront menées l'année prochaine :

- Poursuite des cycles « jeux de société » menés dans chaque classe.
- Poursuite des cycles « vélo » deux fois dans l'année dans chaque classe.
- Poursuite du projet « chorale » avec ses deux représentations dans l'année.
- Continuité du travail, dans le volet de la découverte du monde, sur le développement des capacités sensorielles des élèves (avec par exemple la création d'albums, de jeux sur les cinq sens ...)
- Continuité du travail, dans le volet des compétences sociales et civiques, sur le tri des déchets, les économies d'eau mais aussi l'ouverture vers d'autres populations et d'autres cultures.

Sur ce point, M. Le Maire souligne que l'école peut faire appel au CPIE pour le volet « économie d'eau ». En effet cet organisme intervient dans les écoles et organise diverses visites autour du problème de l'eau (pour les enfants à partir de la Grande Section).

4. Achats et travaux

Les représentants de la FCPE proposent, à juste titre, l'installation d'une poubelle plus grande pour l'école et souhaitent qu'elle soit placée ailleurs que sur le trottoir. M. Le Maire conseille à la directrice de s'adresser directement à M. Béranger sur ce point.

La directrice renouvelle sa demande concernant le remplacement du toboggan extérieur et l'achat d'un frigidaire pour la tisanerie. M. Manifacier s'en informe auprès de M. Béranger.

M. Le Maire informe le CE que la réfection de la toiture, perméable à chaque pluie, est prévue cet été afin d'anticiper sur les intempéries de fin d'année. La directrice en est rassurée car elle s'inquiète de l'insalubrité et de la solidité du toit après autant d'années d'infiltration d'eau.

Par ailleurs, une ventilation chaude (sous forme de rideaux d'air) sera installée à l'entrée afin de réduire les écarts de température, en hiver, lors de l'ouverture des portes de l'école.

La directrice rappelle que le mur « mosaïque » réalisé par les enfants et dégradé l'été dernier n'a toujours pas été réparé malgré les diverses relances. L'intervenante Mme Godiot, en charge de ce projet, ne souhaite plus poursuivre dans de telles conditions. La directrice propose, compte tenu du manque de temps des services techniques pour ce genre de travaux, de faire appel à un maçon extérieur. Elle sollicite le don fait par la PEEP à l'école de 211 euros, fruit de leur action « Vide grenier des écoles», pour financer cette intervention. Mme Tuma donne son accord sur ce point.

Comme chaque année la directrice établira au plus tôt une liste de travaux à réaliser pendant l'été qu'elle transmettra en mairie. Dès à présent elle rappelle la nécessité de quelques travaux de peinture en ce qui concerne la classe 5, les toilettes des adultes et un des murs du grand dortoir ainsi que le remplacement du carrelage qui se décolle sur les terrasses.

Les parents élus soulignent la nécessité de sensibiliser les entreprises qui interviennent durant l'été afin que l'école ne reste pas ouverte sans surveillance. Ceci pour éviter les problèmes de vols récurrents chaque année. M. Manifacier propose également qu'un affichage rappelant la nécessité de fermer les portes soit fait.

La directrice souhaite que le personnel et les enfants du centre aéré, utilisant la cour de l'école durant l'été, soient également sensibilisés en ce qui concerne la fragilité du mur « mosaïque ». Elle préconise la mise en place d'une protection de ce mur pour éviter toutes nouvelles dégradations. Elle interroge la municipalité sur ce qui pourrait être fait en ce sens.

L'école renouvelle sa demande d'accès à internet dans chaque classe afin de profiter au mieux des nouveaux ordinateurs obtenus par le concours de Mme Duprez. Un projet d'équipement de la commune (par Wifi ou fibres optiques) est en cours ; l'appel d'offre est lancé. L'école souhaiterait profiter de cette mise en place pour être également équipée.

5. Hygiène et sécurité

Un exercice de confinement est prévu au mois de juin. Les familles ont été informées par le cahier de vie des enfants des conduites à tenir en cas d'alerte. M. Le Maire rappelle que le risque prépondérant sur la commune est davantage le risque sismique. Un exercice spécifique de mise en sécurité en cas de tremblement de terre pourrait être également envisagé l'année prochaine.

En ce qui concerne le ménage à l'école, de nouveau on peut constater un relâchement dans l'intervention des agents de service d'ONET. Les employés absents ne sont pas toujours remplacés et le ménage n'est donc fait qu'en partie. La directrice est obligée d'intervenir pratiquement chaque matin. M. Le Maire nous informe que le cahier des charges et le temps d'intervention ont été augmentés. La directrice s'interroge sur le fait que les agents ne semblent pas destinataires de ce cahier des charges et donc que certaines obligations ne sont jamais remplies (telles que, par exemple, le nettoyage des terrasses des classes ...). Il paraît urgent qu'un contrôle régulier du travail soit fait, par les instances qui en sont en charge, afin d'éviter une dégradation des conditions d'hygiène dans l'école.

6. Festivités et sorties

Les festivités à l'école maternelle ont déjà été présentées lors du précédant CE. Il est simplement rappelé que la chorale du 15 juin est réservée aux grands-parents et celles du 22 juin aux parents et frères et sœurs des élèves de maternelle.

La somme de 1300 euros, versée par la FCPE à l'école suite à leur action « Sets de table » servira à financer la location pour une semaine de nombreux jeux de société, en bois, de grand format, ainsi que l'intervention d'un animateur pour présenter ces jeux aux enfants.

La sortie à Vasarely pour les élèves des Moyennes Sections, annulée pour des problèmes techniques du véhicule, est reportée au jeudi 28 juin.

En ce qui concerne le problème rencontré lors de ce transport à Vasarely, le Maire et la directrice de l'école poursuivent les investigations avec la société impliquée et la CPA afin de connaître les raisons exactes de cet incident.

La directrice rappelle qu'en cas d'incident dans l'école elle est seule décisionnaire, avec M. Le Maire, des appels à effectuer auprès des familles et doit être consultée avant toute démarche. Ceci pour permettre à chacun une totale égalité face à l'information qui lui est due.

La directrice remercie l'ensemble des participants pour leur implication et leur collaboration au bon fonctionnement de ces Conseils d'Ecole. Elle remercie la mairie pour l'apéritif offert.

Levée de la séance : 20h30		
Signatures:		
La mairie :	Les fédérations de parents :	La directrice :